



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le jeudi 26 novembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le vendredi 20 novembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Adjoints au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme BIANCAMARIA	à	Laurent MARCANGELI
Mme CORTICCHIATO	à	M. HABANI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme NADAL	à	M. BACCI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT

Etaient absents :

M. CAU, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du jeudi 26 novembre 2015

Délibération N°2015/405

Marché de travaux relatif à la reconstruction du groupe scolaire 8 classes sur site aux Salines et du parc paysager. Lot 1 : Gros œuvre- Lot 2 : Etanchéité – Lot. 5 : Cloisons sèches - Faux plafonds. Lot 10 : Sols souples - Peinture – Nettoyage. Lot 12 : Plomberie - Chauffage – Ventilation. Lot 13 : Electricité courants forts et faibles. Autorisation de signer et exécuter les marchés.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La présente consultation a pour objet la reconstruction du groupe scolaire 8 classes sur site aux Salines et du parc paysager. La procédure choisie est celle d'un appel d'offres ouvert passé en application des articles 33 3^{al.} et 57 à 59 du Code des marchés publics.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé aux organes de publication BOAMP/JOUE le 07 avril 2015. La date limite de remise des offres a été fixée au 28 mai 2015 à 11h00.

Le délai d'exécution des travaux de l'ensemble des lots est de 20 mois. Les travaux sont répartis en 16 lots désignés ci-dessous :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
01	Gros œuvre
02	Etanchéité
03	Isolation thermique par l'extérieur
04	Menuiseries extérieures et intérieures aluminium - occultation
05	Cloisons sèches - Faux plafonds
06	Revêtements sols durs - Faïence
07	Menuiseries intérieures - Agencements
08	Serrureries
09	Toile tendue vinyle
10	Sols souples - Peinture - Nettoyage
11	Elévateurs ascenseurs
12	Plomberie - Chauffage - Ventilation
13	Electricité courants forts et faibles
14	Terrassements et voirie réseaux divers
15	Espaces verts arrosage automatique
16	Structures de jeux

Les variantes étaient autorisées pour le lot 8 et les critères d'analyse des offres étaient les suivants pour l'ensemble des lots :

<i>Critères et sous-critères</i>	<i>Pondération</i>
Critère : Valeur technique appréciée au regard d'un mémoire technique décrivant :	60%
la qualité et la pertinence de la méthodologie d'exécution proposée	15%
la qualité des moyens humains et matériels dédiés au chantier	12%
la qualité du planning de chantier	9%
la qualité des fournitures (fiches techniques)	9%
les procédés proposés pour l'élimination ou le recyclage des déchets pendant le chantier	9%
les principales mesures prévues pour assurer la sécurité, l'hygiène et les conditions de travail sur le chantier	6%
Critère : Prix des prestations	40%

La Commission d'appel d'offres en sa séance du 17 novembre 2015 a décidé d'attribuer les marchés de travaux de reconstruction du groupe scolaire 8 classes sur site aux Salines et du parc paysager, Lot 1 Gros oeuvre, Lot 2 Etanchéité, Lot 5 Cloisons sèches – Faux plafonds, Lot 10 Sols souples – Peinture – Nettoyage, Lot 12 Plomberie – Chauffage – Ventilation et Lot 13 Electricité courants forts et faibles aux entreprises qui présentent l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter les marchés de travaux de reconstruction du groupe scolaire 8 classes sur site aux Salines et du parc paysager avec les entreprises suivantes :

Lot 1 : Gros oeuvre	RAFFALLI
Lot 2 : Etanchéité	PRO ETANCHE
Lot 5 : Cloisons sèches – Faux plafonds	BIGUET
Lot 10 : Sols souples – Peinture - Nettoyage	TNA
Lot 12 : Plomberie – Chauffage – Ventilation	Société des Etablissements PLAISENT
Lot 13 : Electricité courants forts et faibles	SNEC

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de **Antoine PAOLINI, conseiller municipal délégué**

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 ;
Vu l'arrêté municipal n°2015/233 du 18 février 2015 portant constitution du Comité d'ouverture des plis pour les procédures de marchés publics ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du jeudi 26 novembre 2015 ;

Considérant le choix opéré par la commission d'appel d'offres de la Ville qui dans sa séance du 17 novembre 2015 est chargée d'attribuer les marchés aux entreprises qui présentent l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres (Lots 1, 2, 5, 10, 12 et 13).

AUTORISE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Monsieur le Maire à signer et exécuter les marchés relatifs aux travaux de reconstruction du groupe scolaire 8 classes sur site aux Salines et du parc paysager avec les entreprises suivantes :

Lot 1 : Gros oeuvre RAFFALLI	pour un montant de 1 549 380.95 € HT
Lot 2 : Etanchéité PRO ETANCHE	pour un montant de 283 131.80 € HT (offre de base)
Lot 5 : Cloisons sèches – Faux plafonds BIGUET	pour un montant de 192 282.14 € HT
Lot 10 : Sols souples – Peinture – Nettoyage TNA	pour un montant de 137 036.63 € HT

Lot 12 : Plomberie – Chauffage – Ventilation
Société des Etablissements PLAISANT

pour un montant de 583 936.50 € HT

Lot 13 : Electricité courants forts et faibles
SNEC

pour un montant de 318 784.02 € HT

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151126-2015_405-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2015
Publication : 01/12/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

